



SIGNALEMENT DES IRA: QUE SIGNALER ET COMMENT?

Dr Sophie HÜSSLER Direction de la Santé Publique -Veille et Sécurité Sanitaire ARS Normandie





DÉFINITION - RAPPELS

IRA: Infection respiratoire aigüe basse

Tableau clinique associant

Fièvre

Toux

Dyspnée/Polypnée

Expectorations

Anomalies à l'auscultation pulmonaire

Parfois absents chez le sujet âgé





CRITÈRES DE SIGNALEMENT

Cas groupés c.-à-d.: Survenue d'au moins 5 cas d'IRA dans un délai de 4 jours (en dehors des pneumopathies de déglutition) parmi les résidents.

Nb: les membres du personnel atteints sont comptabilisés mais ne rentrent pas dans les critères de signalement

Instruction DGS/VSS1/DGCS/SPA/2019/211 du 30 septembre 2019 relative aux conduites à tenir devant des infections respiratoires aiguës ou des gastro-entérites aiguës dans les collectivités de personnes âgées : ...\1TEXTES_REGLEMENTAIRES\instruction 30092019.pdf





QUI DÉCLARE?

Tous les EHPAD quelque soit leur statut (adossé ou non à un ES)

Toutes collectivités de personnes âgées

Tout professionnel de santé ou responsable de structure





COMMENT?

Via le portail des signalements

Portail de signalement des événements sanitaires indésirables

https://signalement.social-sante.gouv.fr

Exception: jusqu'à nouvel ordre: les cas covid en ESMS sont à déclarer sur VOOZANOO







MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Portail de signalement des événements sanitaires indésirables



signalement-sante.gouv.fr

Accueil

S'informer sur les événements sanitaires indésirables

Signaler un événement indésirable, c'est 10 minutes utiles à tous





Vous êtes un particulier



Vous êtes un professionnel de santé



Vous êtes un autre professionnel



Portail de signalement des événements sanitaires indésirables signalement-sante.gouv.fr







Accueil > Questionnaire

S'informer sur les événements sanitaires indésirables

Merci de sélectionner la ou les cases correspondant à la situation que vous souhaitez signaler



 \square Vous souhaitez être guidé pour identifier la vigilance concernée (sinon cocher une ou plusieurs cases ci-dessous)



Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue

	Vaccination grippe en EHPAD
	COVID-19
~	Infection Respiratoire Aigue (IRA) - déclaration - 1ère partie
	Infection Respiratoire Aigue (IRA) - déclaration - 2ème partie
	Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 1ère partie
	Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 2ème partie
	Maladies à déclaration obligatoire (MDO)





DéclarationTous les champs avec un * sont obligatoires.

Informations sur le	déclarant	^
Catégorie *:	Sélectionner une réponse	
Profession :	Sélectionner une réponse	
Nom *:		
Prénom :		
Téléphone *:		votre numéro sans espace : 01XXXXXXXX
Adresse électronique *:	mail@domaine.ext	le courriel permettra de vous envoyer l'accusé de réception de votre déclaration
Département de survenue *	Sélectionner une réponse	/
Nom de l'établissement ou de l'organisme *:		Le nom doit être renseigné en toutes lettres (pas de sigle, ni d'abréviation) et sans apostrophe. Si besoin, ajoutez la commune ou le code postal





Etiologie

4	ı	١.	
d	,	٦	V.
•			_

Recherches étiologiques déjà entreprises ou en cours ? * :	Oui O Non	
Type de tests pour la Grippe :	☐ TROD ☐ Autre test (RT-PCR,IFI,)	Notamment si connaissance de c résultat au cours d'une hospitalisatio d'un résident et/ou d'un membre d personnel
Type de tests pour d'autres virus respiratoires (PCR multiplex sur prélèvement nasopharyngé)?:	O Oui O Non	<i>Virus recherchés en pratique courant en laboratoire : VRS, Rhinovirus Adenovirus, CMV, autre</i>
Autres recherches bactériennes ? :	O Oui O Non	

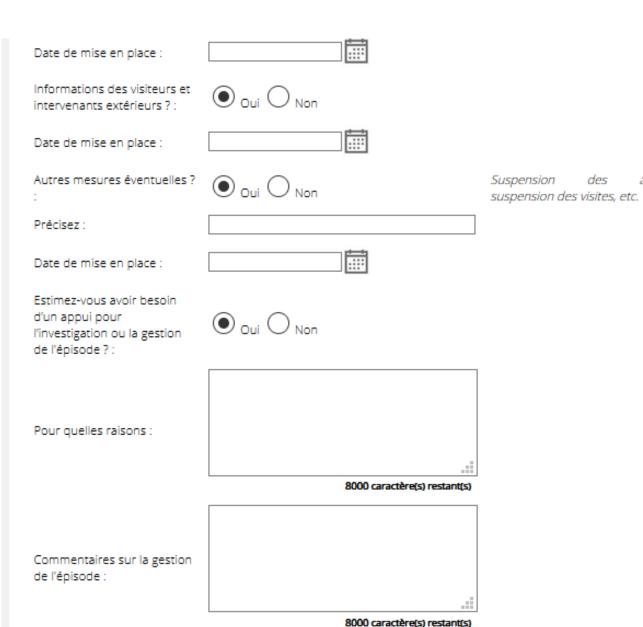
groupés?:



Mise en place de mesures de contrôle ? *:	Oui O Non	
Précautions standard ? :	Oui Non	Respect stricte de l'hygiène des mains (personnel/résidents/usagers /visiteurs) avec Produits Hydro- Alcooliques (PHA) Cliquez <u>ICI</u>
Date de mise en place :		
Précautions de type "gouttelettes" ? :	Oui Non	Port du masque chirurgical dès l'entrée dans la chambre par le personnel et/ou le visiteur. Port du masque chirurgical par le patient lorsqu'il sort de sa chambre. Patient en chambre individuelle ou en secteur géographique dédié. Cliquez <u>ICI</u>
Précisez :		
Date de mise en place :		
Limitation des déplacements des malades ? :	Oui O Non	
Date de mise en place :		
Arrêt ou limitation des activités collectives ? :	Oui O Non	
Date de mise en place :		
Traitement antiviral en préventif et/ou préemptif dans un délai de 48 heures dès l'identification de cas	Oui Non	Le traitement préemptif est recommandé par le HCSP en prophylaxie chez les personnes à très haut risque de complications ayant eu un contact étroit avec un cas de grippe confirmé ou cliniquement typique. Il s'agit d'un traitement

est en très eu de typique. Il s'agit d'un traitement prophylactique à doses curatives. La durée de traitement recommandée par le HCSP est de 5 jours.

^





admissions,







SUITE AU SIGNALEMENT: RÉCEPTION D'UN MAIL ARS



J'ai bien reçu votre signalement concernant des cas groupés d'IRA ou de GEA dans votre établissement.

Aussi, afin de compléter votre dossier, je vous remercie de compléter la courbe épidémique ci-jointe, et nous la retourner soit par mail : ars14-alerte@ars.sante.fr ou par fax au : 02 34 00 02 83.

Dès réception, votre dossier sera transféré à la veille sanitaire pour gestion.

Je vous prie de trouver ci-joint à toutes fins utiles un guide pratique donnant les liens vers les principaux outils de gestion de ce type d'événement sanitaire.

Cordialement

Point Focal Régional
Direction de la santé publique – Pôle Veille et Sécurité Sanitaire
Tél. 0809 400 660
Fax 02 34 00 02 83
Mél. ars14-alerte@ars.sante.fr





GESTION ARS DU SIGNALEMENT D'IRA

- Contact du déclarant par le binôme de veille
- Échange sur la situation et les mesures prises
- Identification des difficultés et des critères d'intervention
- Définition des modalités de suivi et de diagnostic étiologique
- Rappel volet 2 + courbe épidémique





VOLET 2

A remplir via le portail 10 jours après le dernier cas Clôture du signal

3







Déclaration

Tous les champs avec un * sont obligatoires.

Unformations sur le	déclarant		^
Quel est le numéro de référence du premier volet de déclaration? * :	Cette information est requise	Il s'agit d'un numéro de 17 Vous pouvez trouver cette ré sur votre signalement Vo Exemple : 2020xxx	férence
Catégorie * :	Sélectionner une réponse	•	
Profession :	Sélectionner une réponse	~	
Nom *:			
Prénom :			
Téléphone * :		votre numéro sans esp 01XXXXXXXX	ace :
Adresse électronique *:	mail@domaine.ext	le courriel permettra de vous e l'accusé de réception de déclaration	
Département de survenue * :	Sélectionner une réponse	~	
Nom de l'établissement ou de l'organisme * :		le nom doit être renseigné en lettres (pas de sigle, ni d'abre et sans apostrophe. Si besoin, la commune ou le code postal	éviation)